



UNIVERSITÉ D'ARTOIS
Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2022-39

Séance du 2 décembre 2022

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

**Renouvellement de l'accréditation de la Licence professionnelle
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés: 20

Nombre de vote pour: 20

Nombre de vote contre: 0

Nombre d'abstention: 0

Le renouvellement de l'accréditation de la Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement, tel qu'annexé, est approuvé.

Fait à Arras, le 2 décembre 2022

Le Président,

Pasquale MAMMONE

**Demande de renouvellement d'accréditation :
Licence professionnelle métiers et protection de l'environnement**

A) Analyse de l'existant

1. Historique

La licence professionnelle métiers et protection de l'environnement s'appelait à sa création en 2002 gestionnaire des déchets. Elle avait été mise en place en partenariat avec le LEGTA de Douai Wagnonville et l'Institut de Genech. Elle bénéficie du soutien de FEDEREC (fédération des entreprises du recyclage) et de l'ADEC recyclage. En 2010, une autre licence professionnelle a été créée en partenariat avec la communauté d'agglomération de Douai et l'ADOPTA concernant la gestion des eaux pluviales.

Suite à une diminution des effectifs dans les deux licences, les deux formations ont été regroupées dans une seule avec un tronc commun et deux parcours de spécialité (recyclage et eaux pluviales).

Cette nouvelle architecture a permis une économie pour l'établissement de 240 heures et le maintien des deux parcours de formation depuis la rentrée 2018.

La nouvelle licence fonctionne en alternance avec des étudiants en contrat de professionnalisation et des étudiants sous statut étudiant formation initiale.

2. Positionnement des spécialités au niveau national et régional

Le positionnement du parcours eaux pluviales est original et souffre de peu de concurrence au niveau régional et national. Il est une poursuite d'étude naturelle pour les BTS GEMEAU et Métiers de l'eau.

Le positionnement du parcours recyclage est noyé dans le grand nombre d'offre de formation dans le domaine de l'environnement au niveau national et régional. Cette spécialité souffre d'un manque d'attractivité.

3 Evolution des effectifs depuis la nouvelle architecture

| Année | Parcours recyclage | Parcours eaux pluviales | Total |
|-----------|--------------------|-------------------------|-------|
| 2020-2021 | 5 | 8 | 13 |
| 2021-2022 | 5 | 7 | 12 |
| 2022-2023 | 6 | 12 | 18 |

- Les effectifs étudiants en contrat de professionnalisation représentent 40% des effectifs. Ce chiffre qui est perfectible s'explique par le fait que les contrats de professionnalisation ne sont pas accessibles au secteur public.
- Le grand nombre de licence professionnelle sur la thématique de l'environnement a réduit drastiquement l'attractivité du parcours recyclage. A la création du parcours en 2002, nous recevions 200 dossiers pour 15 places contre 30 dossiers en moyenne sur les dernières années.

4- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les étudiants ne poursuivent pas leurs études après l'obtention de leur licence professionnelle pour les deux parcours comme le révèle les enquêtes de L'OVE. Ils occupent des emplois de

technicien dans le domaine des eaux ou des déchets avec un temps d'accès à l'emploi compris en général de 1 à 3 mois.

B) Stratégie d'évolution de la formation

1) Ouverture à l'apprentissage

La priorité n°1 est d'ouvrir la licence professionnelle en contrat d'apprentissage à la rentrée 2023 pour permettre aux étudiants de postuler sur le secteur public avec notamment les communautés d'agglomération qui ont les compétences gestion et traitement des eaux et des déchets. Ceci va se faire en partenariat avec la FCU de l'établissement.

2) Evolution des contenus de formation

Depuis la dernière habilitation, un CMQ d'excellence chimie, énergie, innovation territoriale a été accrédité et la licence professionnelle en fait partie.

Une réflexion a été menée sur le contenu des parcours de spécialité.

- **Parcours eaux Pluviales :**

Le contenu de ce parcours correspond bien aux besoins du monde professionnel.

- **Parcours recyclage**

Par contre, il apparaît comme nécessaire de repenser le parcours recyclage et de lui donner une spécialité pour accroître sa visibilité et son attractivité.

Ainsi, un parcours sur la méthanisation en partenariat avec la plateforme Euramétha est proposé en s'appuyant sur la notion de bloc de compétences.

En fonction des besoins, différents parcours sont proposés

Licence pro métiers de l'environnement parcours Méthanisation

VAE Hybride (VAE + formation)

DU
Méthanisation

Certificats
universitaires /
blocs de
compétences

Certificats
universitaires /
blocs de
compétences

Certificats
universitaires /
blocs de
compétences

Parcours 1 : Certificat universitaire

- Choisir un ou plusieurs blocs de compétences conduisant à la délivrance de certificat universitaire parmi
- BC1 Gestion des intrants – le bio-déchet
- BC2 Maitrise des procédés
- BC3 Gestion des produits et co-produits
- BC 4 Maintenance et sécurité

Chaque bloc de compétences représente entre 40 et 60 h de formation. Les enseignements se feront sous forme de demi-journée de 3h30. La Pédagogie sera axée sur les études de cas, la visite de site , un partage de retour d'expérience et des TP en ayant accès aux moyens de la plateforme Euramétha

Parcours 2 : DU méthanisation

La validation des 4 certificats conduit à la délivrance du DU méthanisation.

Parcours 3 : Licence professionnelle métier de l'environnement parcours méthanisation

Si les étudiants suivent les unités constituant le tronc commun (UE1 formation générale, UE2 formation générale de spécialité) et les unités professionnelles (UE4 projet et UE5 stage), ils obtiennent la licence professionnelle métiers de l'environnement parcours méthanisation. La première pierre de la plateforme EURAMETHA à Arras a été posée le 12 octobre 2022. Ce parcours pourra se substituer au parcours recyclage pour la rentrée 2024.

Autre évolution possible à moyen terme. Parcours Recyclage des Batteries

La construction du parcours de formation sur la méthanisation pourrait être repris pour développer un parcours sur le recyclage des batteries avec l'installation de 3 Gigafactorys en région haut de France. Ce schéma a été présenté lors de la rencontre avec les représentants d'ACC à la faculté Jean Perrin.

Ces propositions d'évolution de contenu de formation ont été bien accueillies par le monde socio-professionnel lors de l'Observatoire de stratégie des formations de l'Université d'Artois. Une première réunion des partenaires du CMQ CEIT se réunit le 29 novembre à Amiens pour la mise en place de groupe de travail et d'actions. La licence professionnelle sera concernée par le groupe méthanisation et le groupe recyclage.

3. Ouverture à l'international

L'expérience acquise dans le parcours recyclage pourrait être mise à profit dans le dépôt d'un dossier par exemple pour le Campus Franco-Sénégalais sur le champ gestion et valorisation des déchets pour former des techniciens en traitement des déchets